



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Clermont-Ferrand
pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

PROPOSITION DE CORRIGE

A l'occasion d'un événement sportif, vous devez réaliser le déplacement d'un groupe de 50 personnes de Paris à Lyon.

L'arrivée est fixée à 18 heures au stade de Gerland, afin réceptionner les passagers et d'organiser leur accueil.

A l'aide d'une carte de France Michelin, donnez la distance en kilomètres du transport à réaliser.

Pour une vitesse moyenne de 80 km/h, calculez votre heure de départ en respectant la RSE. Justifiez l'itinéraire retenu.

Éléments de réponse

⇒ La vitesse moyenne de 80 km/h impose le choix de l'autoroute, d'autant que pour ce genre de déplacement, le minimum de temps est souhaitable.

⇒ le temps de trajet dépassant 4 h 30, le conducteur devra prévoir les 45 mn de pause obligatoire.

Le nombre de kilomètres donné par le candidat doit être apprécié indépendamment du reste de sa réponse.